



Publication interne du réseau Eau des APNE du Bassin Adour-Garonne

FNE Midi-Pyrénées—14 rue de Tivoli 31000 Toulouse—05 34 31 97 83

a.carlot@fne-midipyrenees.fr - www.fne-midipyrenees.fr

Edito

#DéfendsTaMer

Un clic pour protéger nos mers et nos littoraux

Alors que le naufrage du Grande America souille le milieu marin et que plus d'un millier de dauphins se sont échoués cette année sur les côtes françaises, le gouvernement a une occasion unique de préserver son environnement marin. Il rédige les « stratégies maritimes de façades ». Ces documents fixent des objectifs de préservation du milieu marin et du littoral d'ici 2030. Fait rare : ils sont opposables devant les tribunaux. La France a donc décidé d'inscrire des objectifs... non chiffrés.

Jusqu'au 4 juin 2019, date limite de la consultation publique, participez avec France Nature Environnement à l'opération #DéfendsTaMer afin d'améliorer ces textes. [Envoyez un mail en deux clics.](#)



La France affiche des objectifs flous...Pourtant, le gouvernement ne manque pas de chiffres alarmants !

L'Etat français ne doit plus faire la sourde oreille : interpellez vos Préfets !

[Consultation du public sur les stratégies de façade maritime Sud-Atlantique](#)

Revue de presse

Le déclin massif de la biodiversité menace l'humanité— L'érosion continue de la vie sauvage met en danger les conditions de vie des populations, alertent les experts mondiaux de l'IPBES, le « GIEC de la biodiversité ». « La biodiversité et les contributions apportées par la nature aux populations semblent, pour beaucoup, éloignées de nos vies quotidiennes. Rien ne pourrait être plus éloigné de la vérité, observe le président de l'IPBES, le Britannique Robert Watson. Elles sont le socle de notre alimentation, de notre eau pure et de notre énergie. Elles sont au cœur non seulement de notre survie, mais aussi de nos cultures, de nos identités et de notre joie de vivre. » L'objet des quatre rapports est de sensibiliser l'opinion et les décideurs à une chute de la biodiversité qui « met en danger les économies, les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la qualité de vie des populations partout dans le monde ». Aucune des régions étudiées n'échappe à une régression spectaculaire de sa faune et de sa flore, avec des projections alarmantes. La première cause de cette hécatombe réside dans l'intensification de l'agriculture et de l'exploitation forestière, et particulièrement dans l'usage excessif de produits agrochimiques (pesticides, engrais). Les auteurs notent que, jusqu'ici, « les peuples autochtones et les communautés locales ont créé une diversité de systèmes de polyculture et d'agroforesterie » qui ont bénéficié à la biodiversité. Mais ces savoirs locaux sont eux aussi en voie d'extinction. N'y a-t-il donc aucun espoir ? Les scientifiques veulent croire qu'il est encore possible d'agir pour enrayer ce déclin. Ils appellent, pêle-mêle, à développer les aires protégées, à restaurer les écosystèmes dégradés (notamment les forêts), à limiter les subventions à l'agriculture et à l'exploitation forestière intensives, à intégrer la protection de la biodiversité dans toutes les politiques publiques, à sensibiliser davantage le grand public ou encore à poursuivre les efforts de conservation. « Pour la première fois, en Europe, nous indiquons qu'il faut une transformation plus radicale des modes de vie et de consommation, sans quoi nous n'atteindrons pas les objectifs de développement durable et de protection de la biodiversité », souligne Sandra Lavorel, écologue des écosystèmes (université de Grenoble), qui a participé à la rédaction du rapport. (Le-monde.fr—24/03/2019)

La surexploitation des ressources naturelles s'aggrave

ÉVOLUTION DE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE ET DE LA BIOCAPACITÉ, en hectares globaux* (hag) par habitant par continent



* Hectares globaux : hectares possédant une capacité de production de ressources et d'absorption de déchets correspondant à la moyenne mondiale, à une année donnée

Caussade : le Tribunal administratif de Bordeaux juge la retenue d'eau illégale—

La retenue d'eau de Caussade, située sur la commune de Pinel-Hauterive (Lot-et-Garonne), a bien été creusée illégalement. Suivant les conclusions du rapporteur public, le Tribunal administratif de Bordeaux a rejeté le 29 mars le recours du Syndicat d'irrigation du Lot-et-Garonne contre l'arrêté préfectoral qui avait retiré en octobre dernier l'autorisation de création de ce barrage. "C'est une immense satisfaction pour mes clients, même si c'est une victoire en demi-teinte car les travaux sont déjà réalisés", a expliqué à l'AFP Alice Terrasse, avocate des associations opposées à cette construction. France Nature Environnement (FNE) et la Sepanso vont demander la remise en état du site à la chambre d'agriculture sous contrôle du préfet, rapporte l'agence de presse. (actu-environnement.com - 02/04/2019)



Eaux usées industrielles : l'AEE appelle à une meilleure connaissance de l'effet cocktail—

Les pressions environnementales les plus importantes seraient dues aux rejets directs de polluants dans l'eau de centrales thermiques, de fours à coke et d'usine de production de substances chimiques. Les secteurs de la production de la pâte à papier, du fer, de l'acier, de l'approvisionnement en énergie, des métaux non ferreux et de la chimie devraient également améliorer leurs traitements avant rejets. Les secteurs tels que l'industrie agroalimentaire présentent, quant à eux, des rejets souvent similaires aux flux domestiques. (actu-environnement.com—03/04/2019)



Avec l'agroécologie, ce qui est bon pour la biodiversité l'est pour le climat—Est-il possible de nourrir tous les Européens avec une agriculture qui ne dénaturerait pas la nature et qui en même temps prendrait sa part de la lutte contre le réchauffement climatique ? Les études que nous avons menées ces dernières années sur l'agroécologie, dont le premier volet a été publié en septembre 2018, permettent d'apporter des éléments de réponse positifs. Ils sont à cet égard porteurs d'une vision crédible, et de ce fait pleinement entrés dans le débat public. Ce

scénario prospectif, nommé TYFA (acronyme anglais pour Ten Years for Agroecology in Europe, les dix prochaines années seront cruciales pour enclencher la transition), dessine à l'horizon 2050 une Europe agroécologique qui se nourrirait mieux et protégerait le monde vivant, les eaux et les sols. Les hypothèses adoptées dans le scénario — généralisation des principes de l'agriculture biologique, et donc cessation totale de l'usage des intrants de synthèse (fertilisants et pesticides), extension des infrastructures agroécologiques telles que les haies, les habitats pierreux, etc., redéploiement des prairies permanentes et adoption de régimes alimentaires plus sains (moins riches en produits animaux et plus en fruits et légumes) — découlent de la prise en compte des enjeux principaux auxquels fait aujourd'hui face notre système alimentaire : augmentation des maladies chroniques associées à l'alimentation (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires), impacts sur et du changement climatique, perte de biodiversité et dégradation des ressources naturelles (sols, eau). (reporterre.net—30/04/2019)

Pour éviter l'effondrement du vivant, il faut changer l'agriculture et l'alimentation—Les États membres de l'IPBES, le « Giec de la biodiversité », ont adopté un rapport inédit qui alerte sur l'effondrement du vivant. L'agriculture industrielle et la consommation de viande sont les causes majeures de ce déclin. Un changement de modèle agricole et une reconnaissance des peuples autochtones pourraient permettre d'éviter l'extinction. Dans le sillon d'autres études scientifiques, le rapport montre que l'effondrement de la biodiversité est en premier lieu dû aux changements d'utilisation des sols. Les terres s'urbanisent, mais surtout des forêts, des zones humides ou des prairies naturelles sont transformées en champs ou en pâture. La faute à la croissance démographique, à l'élévation des niveaux de vie, et à l'augmentation exponentielle de la consommation de produits animaux : « Il y a un lien direct entre la nature qui s'effondre et le contenu de notre assiette. Plus globalement, « notre alimentation industrielle et notre modèle agricole sont en cause. Plus vous mangez de sucre, de graisse, de produits animaux, tout ça produit par l'industrie, plus vous participez à l'effondrement du vivant ». Sans oublier l'utilisation massive de pesticides. Conclusion, développée dans une synthèse du rapport publiée par l'Iddri, « depuis les années 1980, l'intensification agricole a doublé la consommation en eau et en pesticides, triplé celle d'engrais, décuplé la densité en volailles, mais elle n'a pas permis de relâcher la pression sur la consommation de terres ». Pour les océans, c'est la pression de pêche qui est la cause principale de déclin. Seule bonne nouvelle, nous pouvons encore inverser la tendance ! « À l'échelle individuelle, chacun peut choisir de favoriser la biodiversité en consommant bio, local et de saison ». Au niveau global, il s'agit de maintenir et de développer des systèmes agricoles diversifiés et agroécologiques en lieu et place de monocultures intensives. Planter des haies, sortir des pesticides, stopper les « subventions néfastes » qui favorisent la surpêche et l'industrialisation agricole. (Reporterre.net—06/05/2019)



Documents – réglementation

CONSULTATION Modification de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) soumis à la loi sur l'eau— Du 03/05/2019 au 26/05/2019.

Le Gouvernement a souhaité réviser la nomenclature relative aux installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) ayant une incidence sur l'eau ou le fonctionnement des écosystèmes aquatiques, dite nomenclature « loi sur l'eau », dans un objectif de simplification des procédures applicables, tout en veillant à la bonne application du principe à valeur législative de non régression de la protection de l'environnement inscrite à l'article L. 110-1 du code de l'environnement. Dans le cadre de cette révision de la nomenclature « loi sur l'eau », sont prévus deux projets de décrets et quatre projets d'arrêtés qui concernent les thématiques suivantes : l'assainissement, les épandages de boues de stations d'épuration, les rejets, les plans d'eau et leur vidange ainsi que la restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques pour laquelle a été créée une nouvelle rubrique dans la nomenclature « loi sur l'eau » afin d'alléger la procédure pour les projets favorables à la protection des milieux. [ACCEDER à la CONSULTATION](#)

CONSULTATIONS
PUBLIQUES



Le Plan local d'urbanisme : un outil pour la prévention des inondations—

"Qu'il existe un plan de prévention des risques (PPR) approuvé ou non, il est important que le [Plan local d'urbanisme (intercommunal)] PLU(i) se saisisse de la question du risque d'inondation car c'est à travers cet outil que les élus décident de l'avenir du territoire communal ou intercommunal", estime dans son [dernier guide](#) le Centre européen de prévention du risque d'inondation (CEPRI). ([actu-environnement.com—08/04/2019](#))



Série de clips vidéo « questions-réponses inondations » de la DREAL PACA—

Sensibiliser la population et les décideurs au risque inondation est un enjeu important dans la gestion de ce risque. La DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur est en train de réaliser une série de courtes vidéos présentant simplement et efficacement différents aspects de la gestion des inondations. Le premier clip centré sur les syndicats de rivières vient d'être mis en ligne. ([gesteau.fr—12/04/2019](#))

Visionner le clip [ICI](#)

La prévision à moyen et long terme de la demande en eau potable : bilan des méthodes et pratiques actuelles—Dans le cadre de la préparation des SDAGE ou l'élaboration de SAGE, il est nécessaire d'estimer quelle sera la demande en eau potable à venir, pour planifier au mieux la gestion de la ressource en eau. L'AFB a publié récemment un numéro de la collection « Comprendre pour agir » traitant de la prévision à moyen et long terme de la demande en eau potable. Ce document réalisé par le BRGM fait un bilan des méthodes et pratiques actuelles en France et à l'international. ([gesteau.fr—26/04/2019](#)) Télécharger le document [ICI](#)



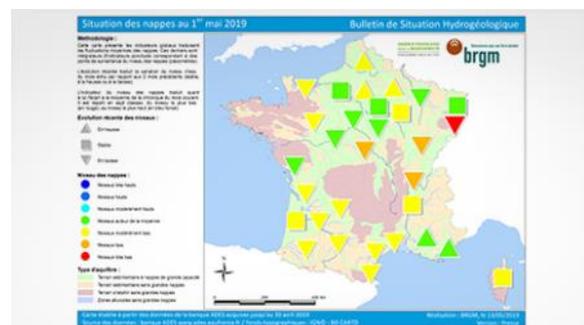
Un glossaire "eau et milieux aquatiques" libre et collaboratif—L'Office International de l'Eau (OIEau) met à disposition de tous, un glossaire en ligne sur l'eau et les milieux aquatiques. Ce site propose plus de 1400 termes, associés à des définitions, en français, anglais et espagnol. L'objectif : faciliter la compréhension de ces termes par le plus grand nombre. ([eaufrance.fr—05/04/2019](#))





Réseau national de sites de restauration des cours d'eau—Comment mesurer les effets des opérations de restauration de l'hydromorphologie des cours d'eau et évaluer leur réussite ? Le projet Réseau de sites de démonstration pour la restauration hydromorphologique des cours d'eau, coordonné par l'Agence française pour la biodiversité, les agences de l'eau et l'Irstea a pour ambition d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements. (genie-ecologique.fr—25/04/2019) Aller plus loin [ICI](#)

Bulletin de situation hydrologique d'avril 2019—En début de mois de mars, des perturbations actives se sont succédées sur une grande partie du pays, à l'exclusion généralement, des régions méditerranéennes. Puis, à partir du 20 mars, les conditions anticycloniques ont dominé sur l'ensemble du territoire jusqu'à la fin du mois. Sur la moitié nord du pays, les pluies, très fréquentes, ont été conformes à la saison voire localement excédentaires excepté sur la Bretagne. En revanche, plus rares et peu abondantes au sud de la Garonne, voire quasi absentes de l'Occitanie à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi qu'en Corse, les précipitations ont été déficitaires de plus de 40 % sur le sud du pays. En moyenne sur la France et sur le mois de mars, le déficit pluviométrique a atteint 20 %. La sécheresse des sols superficiels déjà présente du nord-est au Massif central début mars s'est étendue au sud de la France. (eaufrance.fr—17/04/2019)



Nappes d'eau souterraine au 1er mai 2019—Le niveau des nappes est en baisse sur l'ensemble de la France. Les pluies d'avril ont permis de prolonger la recharge localement mais la situation n'est pas très satisfaisante pour cette période. (brgm.fr—15/05/2019)

Les échos du bassin

Nouveau partenariat entre l'Agence et l'UFBAG—L'Agence et l'Union des Fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Bassin Adour-Garonne (UFBAG) se sont retrouvées le 10 avril pour leur conférence de bassin. Un rendez-vous annuel qui permet de dresser le bilan des actions menées à l'échelle d'Adour-Garonne par les structures associatives de la pêche de loisir et de définir ensemble de nouveaux objectifs pour l'année à venir. A l'ordre du jour de la conférence, la signature d'une nouvelle convention de partenariat entre l'Agence et l'UFBAG sur la période du 11e programme 2019-2024. (eau-adour-garonne.fr—10/04/2019)



Poursuite d'Aménag'eau pour mieux intégrer l'eau dans les documents d'urbanisme—Le séminaire-bilan de la mission d'assistance Aménag'eau, menée depuis 2013 par le Département de Gironde avec l'appui de l'Agence, s'est tenu le 12 mars à Artigues-près-Bordeaux. L'outil d'accompagnement a permis de créer une synergie entre politiques de l'eau et de l'espace urbain. Celui-ci va être enrichi et de nouvelles pistes pointent. D'autres territoires pourraient rapidement prendre exemple. (lignedeau#94—avril2019)

Projet de territoire Garon'Amont : dialogue citoyen lancé—Objectif : co-construire les solutions d'aujourd'hui et de demain pour assurer une gestion concertée et durable de l'eau en Garonne Amont (la Garonne en amont jusqu'à Portet, la Neste, la Salat/Volp, l'Arize, la Louge). Site internet du projet de territoire Garon'amont



La vie du réseau



[Actualité] Barrage de Caussade : l'illégalité du projet confirmée, cap sur un partage juste de l'eau—Illégal sur le fond. Ce jeudi 28 mars 2019, le tribunal administratif de Bordeaux vient de rejeter les demandes des promoteurs (Le Syndicat Départemental des Collectivités Irrigantes de Lot-et-Garonne) du barrage de Caussade, retenue d'eau de 920 000 m3 dans le Lot et Garonne. Suite à cette décision, qui conforte les demandes de France Nature Environnement, notre fédération milite pour une remise en état du site.



fne.asso.fr—03/04/2019

[Communiqué] Réduire l'usage de pesticides de 25% en 1 an, le défi (presque) intenable du gouvernement—



Après 7 ans d'augmentation de la consommation des pesticides en France (+12,4%), la tendance semblerait enfin s'inverser. C'est ce qu'ont annoncé ce matin les 6 Ministres réunis pour présenter le nouveau plan de réduction des pesticides, baptisé Ecophyto 2+. Cependant, les 2% de réduction de consommation des pesticides annoncés pour l'année 2017 par rapport à 2016 laissent France Nature Environnement sceptique. Comment, à ce rythme, atteindre les objectifs de réduction de l'usage des pesticides de -25% en

2020, et -50% en 2025 ? Le gouvernement a intégré 2 propositions phares de France Nature Environnement à son nouveau plan, une petite avancée. Celle-ci permettra-t-elle enfin d'accélérer la cadence ? Rien n'est moins sûr.

fne.asso.fr—10/04/2019

[Education & sensibilisation] Surfrider Océan Campus : faites le plein de connaissances pour protéger les océans—Tutos, quiz, cartes interactives, vidéos, espaces d'échanges...

Avec sa plateforme Océan Campus, l'association du mouvement France Nature Environnement, Surfrider Europe, propose aux curieux, curieuses et au monde éducatif une série d'outils pédagogiques bien pensés pour plonger au cœur de la protection de l'océan.

fne.asso.fr—16/04/2019



[Communiqué] Le futur Office français de la biodiversité menacé par les lobbies de la chasse—Réunis les 11 et 12



avril 2019, les Sénateurs ont complètement dénaturé le projet de loi consacrant la fusion entre l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et l'Agence Française de la Biodiversité. Le nombre de cadeaux indécents abandonnés au monde de la chasse, notamment fiscaux, marqueraient un recul historique de la protection de la nature en France et hypothéquerait les chances de succès du futur établissement public. France Nature Environnement et un groupement d'ONG demandent au gouvernement, qui a le dernier mot, d'en

revenir au consensus sorti de la première lecture à l'Assemblée nationale. fne.asso.fr—19/04/2019

Lettre d'information de FNE Nouvelle Aquitaine n°7— Jacques Brie de Charente Nature témoigne sur son engagement en tant qu'administrateur de FNE NA avant de passer le flambeau, découvrez les actions de Nature Environnement 17 et Sources et Rivières du Limousin. fne-nouvelleaquitaine.fr—mars 2019



MARS 2019
N° 7

**LA LETTRE D'INFORMATION DE
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE AQUITAINE**



Retour sur les journées d'échange pour les APNE sur les enjeux pour l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques du bassin Adour Garonne les 15 avril à Bordeaux et 18 avril à Toulouse— Plus d'une trentaine de membres du réseau associatif sur le bassin sont venus s'informer et échanger sur l'avenir de l'eau en Adour Garonne sur ces 2 jours. Les consultations préfigurant la révision du SDAGE et du PGRI pour la période 2022-2027 et le 11e programme d'intervention de l'AEAG ont été aux cœurs des discussions. Cela a permis de collecter les remarques des APNE pour rédiger une réponse à ses consultations au nom du collectif FNE Adour Garonne. Les questions et remarques sur le programme d'intervention seront transmis à l'Agence. (fne-midipyrenees.fr—9/04/2018)

Manifester sur l'avenir de l'eau en Adour Garonne sur ces 2 jours. Les consultations préfigurant la révision du SDAGE et du PGRI pour la période 2022-2027 et le 11e programme d'intervention de l'AEAG ont été aux cœurs des discussions. Cela a permis de collecter les remarques des APNE pour rédiger une réponse à ses consultations au nom du collectif FNE Adour Garonne. Les questions et remarques sur le programme d'intervention seront transmis à l'Agence. (fne-midipyrenees.fr—9/04/2018)

Manifestation contre la porcherie industrielle d'Ossun (65) - Malgré une très forte opposition locale, malgré un dossier incomplet et irrégulier, malgré le vote contre le projet du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques, M. le Préfet a validé ce dossier qui va à l'encontre de l'expression citoyenne, des aspirations sociétales et de la prise de conscience générale que nous devons tendre vers une agriculture et une alimentation durables, que les ressources en eau, tout comme les sols, sont plus que jamais fragiles et doivent être préservés des pollutions agricoles. Ces installations agro-industrielles concentrationnaires constituent, par leurs pratiques, une menace pour l'environnement, la qualité de vie dans nos campagnes, l'élevage local, le monde paysan, la ruralité et un mépris du bien-être animal. (fne-midipyrenees.fr—11/04/2019)



VOTEZ pour faire connaître et protéger les zones humides et petits cours d'eau qui font les grandes rivières ! - Vous pouvez actuellement soutenir notre nouvelle action de sensibilisation sur les enjeux liés à la préservation du petit cheveu hydrographique ("les petits cours d'eau qui font les grandes rivières") en **vo-**

tant pour notre projet de bande-dessinée ICI. En 2 minutes de votre temps vous apporterez un soutien important à ce projet et à nos actions. D'avance, merci !

Agenda

- * **Toulouse (31)** - Formation « Zones humides : connaître le cadre juridique et les outils permettant de les protéger », 23 mai, organisée par FNE et FNE Midi-Pyrénées. [En savoir +](#)
- * **Foix (09)** - Journée « Etat environnement en Ariège », 1er juin, organisée par un collectif d'associations ariégeoises de protection de l'environnement. [En savoir +](#)
- * **Toulouse (31)** - 6e marche pour le Climat, 24 mai, 18h, co-organisée par Collectif citoyens pour le Climat Toulouse, FNE Midi-Pyrénées, Greenpeace Toulouse, Zéro Waste Toulouse, etc. [En savoir +](#)
- * **Montauban (82)** - Journée d'échange sur la pollution de l'air en lien avec l'agriculture, 27 juin, organisée par FNE et FNE Midi-Pyrénées. [En savoir +](#)

